



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Centre des approvisionnements
Services du matériel et des acquisitions
200 rue Kent, Poste 9W071
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Le 06 janvier 2017

ADDENDA NO. 3

Sujet : **Demande de Proposition:** FP802-160277
Deux experts-conseils en matière d'élaboration, de facilitation et d'évaluation d'exercices pour aider aux services de soutien des exercices de gestion des interventions.

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée, le présent addenda (n° 3) vise à informer les soumissionnaires potentiels de questions reçues jusqu'à maintenant au sujet de cette invitation à soumissionner. Les questions et les réponses sont indiquées dans l'annexe A-1, ci-jointe.

Le présent addenda vise également à annoncer des modifications aux documents faisant partie de l'invitation à soumissionner. Les changements sont les suivants :

Supprimer entièrement : **Appendice « C » Énoncé des travaux, section 13.5 Déplacements**
Les ressources devront voyager pour réaliser certains des services décrits dans le présent énoncé de travail. Les déplacements à l'extérieur de la Région de la capitale nationale (RCN) devront être approuvés au préalable, conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor du gouvernement du Canada.

Insérer ce qui suit : **Appendice « C » Énoncé des travaux, section 13.5 Déplacements**
La Garde côtière canadienne prévoit que le soumissionnaire retenu devra voyager à l'extérieur de la Région de la capitale nationale (RCN) durant la période couverte par le marché. Tout déplacement devra être approuvé au préalable, conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor du gouvernement du Canada. Les frais de voyage ne peuvent pas être définis en ce moment. Au moment de la passation du marché, une indemnité provisoire pour les voyages sera incluse dans le marché.

Supprimer entièrement : Annexe « A » Tableau de tarification

RESOURCE L'ANGLAISE

Nom de Resource _____	Prix Tout inclus Taux Horaire	Estimation du nombre de jours.	Total
	A	B	C = A x B
Période initiale du contrat (de la date d'attribution au 31 mars 2017)			
		80	
Période facultative 1 (Du 1er avril 2017 au 31 mars 2018)			
		250	
Période facultative 2 (Du 1er avril 2018 au 31 mars 2019)			
		250	
Total (Période initiale du contrat + Période Facultative 1 + Période Facultative 2):			
Prix évalué (taxes applicables exclues) :			
Prix évalué (taxes applicables exclues):			TPS:
			TVH:
			TVP:

RESOURCE BILINGUE

Nom de Resource _____	Prix Tout inclus Taux Horaire	Estimation du nombre de jours.	Total
	A	B	C = A x B
Période initiale du contrat (de la date d'attribution au 31 mars 2017)			

		80	
Période facultative 1 (Du 1er avril 2017 au 31 mars 2018)			
		250	
Période facultative 2 (Du 1er avril 2018 au 31 mars 2019)			
		250	
Total (Période initiale du contrat + Période Facultative 1 + Période Facultative 2):			
Prix évalué (taxes applicables exclues) :			
Prix évalué (taxes applicables exclues):			
			TPS:
			TVH:
			TVP:

Insérer ce qui suit : Annexe « A » Tableau de tarification

RESSOURCE ANGLAISE

Nom de la ressource _____	Prix Tout inclus Taux Horaire	Estimation du nombre de jours	Total
	A	B	C = A x B
Période initiale du contrat (de la date d'attribution au 31 mars 2017)			
		35	
Période facultative 1 (Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018)			
		250	
Période facultative 2 (Du 1 ^{er} avril 2018 au 31 mars 2019)			
		250	
Total (Période initiale du contrat + Période facultative 1 + Période facultative 2):			

Prix évalué (taxes applicables exclues) :	
Taxes applicables :	
TPS:	
TVH:	
TVP:	

RESSOURCE BILINGUE

Nom de la ressource _____	Prix Tout inclus Taux Horaire	Estimation du nombre de jours	Total
	A	B	C = A x B
Période initiale du contrat (de la date d'attribution au 31 mars 2017)			
		35	
Période facultative 1 (Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018)			
		250	
Période facultative 2 (Du 1 ^{er} avril 2018 au 31 mars 2019)			
		250	
Total (Période initiale du contrat + Période facultative 1 + Période facultative 2):			
Prix évalué (taxes applicables exclues) :			
Taxes applicables :			
TPS:			
TVH:			
TVP:			

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous **et en joignant une copie du présent document à leur soumission.**

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Jianna-Lee Zomer
Agent des marchés senior
Téléphone: (613) 993-4684
Courriel: jianna-lee.zomer@dfo-mpo.gc.ca

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

L'annexe A-1,

Q1. En ce qui a trait au Critères techniques d'évaluation par points EC4 (pour les consultants bilingue et anglaise), est-ce qu'un(e) candidat(e) qui a conçu et donné un cours de conception d'exercice pour DRI Canada répond à ce critère selon vous?

R1. La Garde côtière canadienne (GCC) vous invite à soumettre plus de renseignements dans le cadre de votre proposition afin de mieux pouvoir évaluer si le critère est rempli. Veuillez-vous assurer que votre proposition comprend les renseignements suivants :

- L'organisme au nom duquel le cours a été offert
- Le sommaire ou le curriculum du cours
- Dates (approximatives) de prestation du cours
- Une brève description des participants au cours (p. ex. premiers intervenants d'un endroit précis, employé[e]s d'un organisme particulier)

Q2. Plutôt qu'une seule ressource, pouvons-nous proposer une équipe pour répondre à tous les aspects de l'énoncé des travaux?

R2. Comme il est indiqué à l'Addenda n° 2, Question et Réponse 1 :
En ce moment, la CCG est à la recherche de deux ressources. Si votre organisation compte plus d'une ressource répondant aux exigences, nous vous encourageons à présenter une soumission individuelle pour chaque ressource.

Q3. Est-ce que les heures passées en voyage par l'expert-conseil sont considérées comme du temps facturables?

A3. Oui.

Q4. Est-il nécessaire que la (les) ressource(s) proposée(s) détienne(nt) une cote de sécurité Fiabilité approfondie, Secrète ou Très secrète de la DSIC?

R4. Comme il est indiqué à l'Addenda 1, Question et Réponse 3 :

Il n'y a pas de LVERS ni d'exigences en matière de cote de sécurité. Cependant, veuillez prendre note que :

1. L'entrepreneur ou l'offrant, à tout moment pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes ou de l'arrangement en matière d'approvisionnement, NE DOIT PAS avoir accès à l'information ou les biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant PEUVENT PAS ENTRER NI EFFECTUER DES TRAVAUX dans des établissements de travail dont l'accès est réglementé et l'information ou des biens protégés ou classifiés sont conservés, sans une escorte fournie par le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés.

3. L'entrepreneur ou l'offrant NE DOIT PAS emporter de renseignements ou de biens PROTÉGÉS hors des établissements de travail visés; et l'entrepreneur ou l'offrant doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte.
4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du MPO ou de la DSIC de TPSGC
5. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions;
 - a. De la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint
 - b. Du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition)

Q5 Pour tenir compte du retard lié à la soumission des propositions, la Garde côtière peut-elle fournir une mise à jour aux échéances énumérées dans la section 5 de l'appendice C? Habituellement, pour un « exercice de simulation immersive », la préparation et le rapport postérieur aux opérations nécessiteraient plus de temps que la période entre l'attribution du marché et mars 2017.

R5 Les produits livrables et leurs échéances respectives demeurent les mêmes. L'exercice de simulation immersive mentionné à la section 5 de l'appendice C est actuellement prévu pour la mi-février 2017. Étant donné l'échéance pour la soumission des propositions et le temps requis pour évaluer les propositions et passer le marché, la GCC va de l'avant en planifiant cet exercice et en développant les produits livrables selon ce calendrier à l'aide de ses propres ressources pour le moment. Lorsque le marché sera passé, on s'attend à ce que les consultants soutiennent les efforts de la GCC en matière de planification de l'exercice, de facilitation ou de soutien en lien au rapport postérieur aux opérations pour cet exercice.

Comme il est mentionné à la section 5 de l'appendice C, ce marché ne se limite pas à cet exercice de simulation immersive en particulier. D'autres exercices créeront du travail dans le cadre de cette demande de propositions.

Q6 Il semble que l'évaluation financière tient principalement compte du tarif quotidien seulement et qu'elle ne tient pas compte des déplacements, des accommodations, de la location de véhicule, millage, etc. Est-ce exact?

R6 C'est exact. La Garde côtière canadienne (GCC) évaluera seulement le tarif quotidien soumis par les soumissionnaires; ceci n'inclut pas les déplacements, les accommodations, les repas, la location de véhicule, l'essence, le millage, etc. La GCC prévoit que le soumissionnaire retenu devra voyager durant la période couverte par le marché. Les frais de voyage ne peuvent pas être définis en ce moment. Au moment de la passation du marché, une indemnité provisoire pour les voyages sera incluse dans le marché.

Q7 Est-ce que le tarif quotidien doit être calculé en dollars canadiens ou américains?

R7 La GCC évaluera les tarifs quotidiens en dollars canadiens.

Q8 Est-ce que la GCC a estimé le nombre d'heures et/ou de jours requis pour effectuer ce travail?

R8 Comme il est indiqué à la section 6.0 *Niveau d'effort* de l'appendice C *Énoncé des travaux*:

Pour la période initiale du contrat (de la date d'attribution au 31 mars 2017), nous avons d'abord estimé que jusqu'à 80 jours seraient requis. Nous estimons maintenant que jusqu'à 35 jours seraient requis, étant donné que la date d'attribution sera plus tard que ce que nous avons prévu au départ.

Pour la période facultative 1 (du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018) et la période facultative 2 (du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019), les estimés demeurent les mêmes, soit jusqu'à 250 jours pour chaque période.

Cependant, veuillez prendre note que ce niveau d'effort n'est qu'une estimation et ne doit aucunement être considéré comme un engagement à l'égard du travail de la part du gouvernement du Canada.

Q9 Pour clarifier : si notre organisme décide d'avoir recours à une approche d'équipe (ressources multiples) pour ce projet, devons-nous identifier chaque personne, ses qualifications individuelles et un tarif quotidien sous forme d'une soumission individuelle pour chaque ressource?

R9 Comme il est indiqué à l'Addenda n° 2, Question et Réponse 1 :

En ce moment, la GCC est à la recherche de deux ressources. Si votre organisation compte plus d'une ressource répondant aux exigences, nous vous encourageons à présenter une soumission individuelle pour chaque ressource.